

CTL des Hauts-de-Seine
Séance du 14 septembre 2017

Déclaration liminaire de la CGT

Le gouvernement a rendu publiques cinq ordonnances remettant en cause de fond en comble le code du travail : précarité à tout crin, primauté de l'accord d'entreprise au détriment de la loi et des conventions de branche, facilitation des licenciements, remise en cause des moyens et de la capacité à négocier des organisations syndicales...

Le 12 septembre à l'initiative de la CGT plusieurs centaines de milliers de salariés du privé et du public ont manifesté pour affirmer leur refus de cette régression généralisée et exiger le retrait des ordonnances. Ils ont exprimé l'aspiration de l'immense majorité des salariés et plus largement de la population.

Le gouvernement entend également déployer de nouvelles attaques contre les fonctionnaires et leur statut : après le blocage du point d'indice et le rétablissement d'un jour de carence il envisage maintenant de différencier la valeur du point suivant les versants de la fonction publique, de procéder à de nouvelles vagues de suppressions d'emplois et de réduction de crédits, de rédéfinir le périmètre des missions publiques en recourant à des privatisations.

Le gouvernement annonce également le relèvement d'1,7 point de la CSG remettant en cause les bases du financement de la sécurité sociale et menaçant le niveau des prestations.

Il souhaite aussi instaurer un régime universel de retraite par points, ce qui signifierait la fin du régime particulier de retraite des fonctionnaires.

Pour la CGT l'heure est à la construction d'une riposte à la hauteur de l'attaque.

Les 11 opérations de suppressions-concentrations de services inscrites à l'ordre du jour de ce CTL s'inscrivent toutes dans les politiques de régression qui viennent d'être évoquées.

Deux SIE (Montrouge et La Défense) sont rayés de la carte. Sont prévues la scission des trésoreries mixtes et la fermeture pure et simple de deux trésoreries Malakoff et Châtillon, venant après celle de Levallois. C'est tout le réseau des trésoreries qui est menacé et avec lui la place du comptable public.

La CGT condamne ces opérations et toutes celles inscrites à l'ordre du jour au titre de l'Adaptation des Structures et du Réseau 2018, synonymes d'éloignement du service public vis-à-vis de l'utilisateur et des élus, d'affaiblissement de l'exercice des missions et pour les agents de mobilité contrainte, de dégradation des conditions de travail et à terme de nouvelles suppressions d'emplois.

La CGT invite les collègues à se mobiliser dans l'unité pour faire échec à ces politiques destructrices, à définir partout leurs revendications et les moyens d'action pour les faire aboutir.

En conséquence, opposée à ces nouvelles opérations de démantèlement du service public que l'administration tente d'imposer à toute force, la délégation CGT ne participera pas au CTL de ce jour.